



CESER et Conseils de développement

Faire vivre la démocratie participative et contributive en Bretagne

Nous vivons une période de profondes transformations qui n'est pas dénuée de paradoxes. Les récents mouvements sociaux ont traduit une volonté très forte des citoyen-ne-s et de la société civile d'être davantage pris en considération et impliqué-e-s dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, ce que les décideurs semblent avoir entendu et traduit dans des processus participatifs de plus en plus nombreux et divers. Dans le même temps, les instances de démocratie participative que sont les CESER et les Conseils de développement, créées par la loi et qui ont fait la preuve de leur utilité depuis de nombreuses années, sont régulièrement ignorées, voire remises en question au motif tantôt de la simplification, tantôt de la modernisation de l'action publique.

Au niveau national, des projets de loi visent à modifier assez sensiblement le rôle et les missions de certaines instances consultatives, tels que le projet de loi « Engagement et proximité » qui prévoit de rendre les Conseils de développement facultatifs, ou la réforme constitutionnelle en projet qui confie au CESE national de nouvelles missions de consultation du public sous la forme de conventions citoyennes dont la première se réunira début octobre.

Au niveau régional, la démarche Breizh COP ouvre quant à elle de nouveaux horizons pour un renforcement de la démocratie participative, auquel le CESER et les Conseils de développement entendent bien contribuer, dans leurs missions respectives.

En Bretagne, une coopération étroite entre le CESER et les Conseils de développement

➤ Deuxième assemblée de la Région Bretagne, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) est depuis 40 ans un partenaire des élus régionaux et un outil d'aide à la décision politique.

Ses missions sont définies par la loi, et ont été élargies au cours du temps :

- Une consultation obligatoire pour avis sur le budget de la Région et sur les documents de portée stratégique tels que plans, schémas et contrats
- La conduite de travaux, sur saisine du Président du Conseil régional ou de sa propre initiative, sur tout sujet intéressant le développement économique, social, environnemental et culturel de la région, assortis de préconisations à l'attention des élu-e-s
- Une contribution au suivi et à l'évaluation des politiques publiques régionales.

Le CESER est composé d'hommes et de femmes issus d'horizons divers, qui représentent tous les courants de la société civile organisée et se réunissent pour débattre, construire, imaginer les futurs possibles. Ses travaux sont fondés sur le dialogue, l'interconnaissance et la confrontation des idées, dans la recherche de l'intérêt général.



Par sa composition pluraliste et ses méthodes de travail participatives, le CESER émet des propositions originales en prise directe avec les préoccupations des habitant-e-s de la Bretagne.

➤ Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative qui réunissent, mobilisent et mettent en réseau une pluralité de membres bénévoles issus de la société civile, pour contribuer au développement des territoires.

Instances représentatives de la diversité des acteurs locaux, les Conseils de développement sont des interlocuteurs permanents des élu·e·s à l'échelle des territoires. Ils participent à la construction des politiques territoriales, pensent le développement durable des territoires, en éclairant les réflexions des décideurs par le biais d'avis et de préconisations.

Ils ont vocation à :

- Mobiliser, décloisonner et fédérer durablement en leur sein les acteurs locaux
- Faciliter les échanges, les débats publics et participatifs, le brassage des idées et des points de vue, vecteurs de développement et d'innovation
- Favoriser tout particulièrement l'émergence de démarches innovantes et prospectives
- Participer au processus de décision
- Contribuer à la construction d'une citoyenneté renouvelée en favorisant l'implication de la population dans sa diversité (jeunes, actifs, femmes, retraité·e·s...)
- Former leurs membres et informer plus largement la société
- Se faire l'écho des évolutions sociétales et relayer les besoins et les propositions des citoyen·ne·s.

En Bretagne, 24 Conseils de développement ont souhaité s'organiser en un Réseau des Conseils de développement bretons, afin de promouvoir la réalité et les pratiques de démocratie participative sur l'ensemble du territoire régional.



➤ Le CESER et le Réseau des Conseils de développement ont fait le pari de leur complémentarité au service de la démocratie participative et du développement régional durable.

Tout en prenant des formes différentes, le rôle et les missions du CESER à l'échelle régionale, et des Conseils de développement à l'échelle des territoires, se complètent utilement dans l'exercice de la démocratie participative en région.

Cette coopération, particulièrement intense et productive en Bretagne depuis près de 10 ans, se fait de manière souple et constructive, dans le respect des statuts, des missions et du périmètre d'action de chacun. Elle prend la forme simple mais efficace d'échanges réguliers sur des sujets thématiques, de travaux conduits ensemble, d'événements organisés en commun, avec la recherche d'une plus grande ouverture vers les citoyen·ne·s.

Plus qu'une démocratie participative, une démocratie contributive

La décentralisation, la transition écologique et énergétique, la dévitalisation des centres-bourgs et centres-villes, la Breizh COP, le grand débat national sont quelques-uns des sujets récents sur lesquels le CESER et les Conseils de développement ont travaillé ensemble, afin de contribuer, par leurs travaux, à éclairer et enrichir l'élaboration des politiques publiques.

Centres-bourgs et centres-villes de Bretagne : réinventons les centralités !



Le CESER choisit en 2016 d'approfondir la problématique de la dévitalisation des centres-bourgs et centres-villes par un travail sur les centralités. Il adresse un questionnaire aux Conseils de développement afin de collecter des témoignages et des analyses de différents territoires et échange régulièrement avec eux. Une journée de travail en commun est organisée, combinant interventions extérieures et ateliers, dont la restitution vient alimenter la rédaction du rapport du CESER. Le Réseau organise ensuite un après-midi d'échanges combinant la présentation de l'étude du CESER et des ateliers sur la base des travaux de plusieurs Conseils de développement. Ce travail aboutit à une contribution écrite du Réseau. CESER et Conseils de développement valorisent leurs travaux lors d'un forum public organisé à Landerneau.

Une mobilisation collective autour de la démarche Breizh Cop

La démarche « Breizh Cop, un monde à vivre » a été présentée en 2016 comme une large mobilisation engagée collectivement autour des transitions en Bretagne, dans l'esprit de la COP21 qui s'était tenue quelques mois auparavant. La démarche a connu de nombreuses étapes intermédiaires visant à préciser successivement ses contours, ses orientations puis ses objectifs, en mobilisant à chaque fois des temps de participation et de consultation, différents supports participatifs, et les étapes obligatoires de délibération politique. Le CESER et les Conseils de développement y ont contribué à de multiples reprises et sous différentes formes. Les Conseils de développement ont organisé 5 rencontres publiques entre 2017 et 2018 sur les centralités, les mobilités, les transitions, l'insularité, les Assises citoyennes de la mer labellisées Breizh COP. Les enseignements ont à chaque fois été transmis au Conseil régional de Bretagne. Le CESER a contribué tant à l'organisation des événements qu'à des réflexions de fond sur les priorités du développement régional durable, et a émis des avis au moment des grandes étapes de définition des contours, des orientations, des objectifs.



Dans un contexte de crise sociale et politique, une implication active dans le grand débat national

Le CESER et les Conseils de développement ont été identifiés dès l'annonce de l'ouverture du grand débat national pour recueillir les attentes des citoyen-ne-s et formuler des analyses et des propositions. Plusieurs Conseils de développement bretons ont été sollicités par des député-e-s et des maires pour animer des débats, dont ils ont restitué des synthèses au gouvernement et aux élus concernés. Le CESER a participé à ces débats sur tous les territoires, pour mieux comprendre les attentes qui s'exprimaient, et a publié une contribution pour « (re)faire société ».



Horizon 2040

Le Conseil régional a fait le pari ambitieux de réunir en une seule démarche l'élaboration d'un projet d'avenir pour la Bretagne, la Breizh Cop, et l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, le SRADDET. La Bretagne sera la seule région à avoir procédé de cette façon et à se projeter dans l'élaboration d'un projet collectif et participatif à l'horizon 2040.

Ce projet est présenté depuis l'origine non pas comme celui du seul Conseil régional, mais comme celui de la Bretagne. Le CESER et les Conseils de développement dans leur diversité, en lien avec le Conseil régional, suivront avec intérêt et attention ce projet et sa déclinaison dans les territoires.

S'appuyant sur la force de leur coopération, ils sont prêts à travailler dans le sens de son objectif 36 visant à développer l'engagement des citoyen-ne-s dans la vie publique pour parvenir à de meilleures solutions d'intérêt général. Non seulement en mobilisant leurs forces vives, mais aussi par des propositions nouvelles pour faire vivre une démocratie participative et contributive engagée au plus près des territoires.



CESER
Conseil économique, social
et environnemental régional

CESER de Bretagne
02.99.87.18.75 - contact@ceser.bretagne.bzh
<http://ceser.bretagne.bzh>



Rouedad
kuzulioù
diorren
breizhek
**Réseau
des Conseils
de développement
bretons**

Réseau des Conseils de développement bretons
02.96.58.62.26 - contact@cdbretagne.org
<http://cdbretagne.org>